

8 mai 2024

après l'Assemblée Générale Ordinaire
Information réglementée**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Les actionnaires approuvent le dividende et la Politique de rémunération lors de l'AGO 2024

APPROBATION D'UN DIVIDENDE BRUT DE 3,35 EUR PAR ACTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, qui a eu lieu aujourd'hui, a approuvé les comptes annuels statutaires de la Société relatifs à l'exercice social 2023 en ce compris l'affectation du résultat et la distribution d'un dividende brut de 3,35 EUR par action.

Le dividende sera payable par Euroclear contre détachement du coupon n°26 le 22 mai 2024 (« ex date » : 20 mai 2024 et « record date » : 21 mai 2024).

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION ET MODIFICATIONS À LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

L'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé le Rapport de rémunération pour l'exercice 2023 et a approuvé les modifications proposées à la Politique de rémunération applicable aux Administrateurs non Exécutifs et aux membres du Leadership Council.

RENOUVELLEMENT DE MANDATS D'ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale Ordinaire a renouvelé les mandats suivants pour une période de trois ans : M. Nicolas Boël, Administrateur, M. Laurent de Meeûs d'Argenteuil, Administrateur, et Mme Gwill York, Administrateur Indépendant. L'Assemblée Générale Ordinaire a également renouvelé les mandats suivants pour une période de quatre ans : Mme Laura Cioli, Administrateur Indépendant, et Mme Charlotte Strömberg, Administrateur Indépendant.

ESTIMATION DES FONDS PROPRES PAR ACTION AU 31 MARS 2024 (NON AUDITÉE)

Répondant à une question d'actionnaires, la Société a également indiqué que les fonds propres (NAV - Net Asset Value) par action au 31 mars 2024, dividendes et tantièmes exclus, était estimée à 278 EUR¹. Ce montant n'a pas été audité par le Commissaire. Ces fonds propres estimés au 31 mars reflètent notamment les évaluations mises à jour après la clôture du 31 décembre 2023 telles qu'obtenues des gestionnaires du portefeuille Fonds Privés, l'évolution des différences de change et des actifs cotés au premier trimestre 2024, ainsi que la valeur supplémentaire cristallisée par la vente

¹ Sur la base de 33.201.572 actions en circulation et en tenant compte de la dette de dividendes et de tantièmes à verser en mai 2024, respectivement à nos actionnaires et aux membres de notre Conseil d'Administration.

de notre participation restante dans Groupe Petit Forestier le 19 avril 2024². La Société a également indiqué que Groupe Petit Forestier représenterait plus de 5% de la NAV estimée au 31 mars 2024³.

CALENDRIER FINANCIER

Ex-date du dividende	20 mai 2024
Record date du dividende	21 mai 2024
Paiement du dividende	22 mai 2024
Newsletter #14	23 juillet 2024
Rapport semestriel 2024	5 septembre 2024
Newsletter #15	Janvier 2025
Rapport annuel 2024	26 mars 2025
Assemblée Générale Ordinaire 2025	8 mai 2025 à 15h

Profil de la Société

Sofina est une société d'investissement belge, cotée sur Euronext Brussels. La mission de Sofina est d'accompagner des entrepreneurs de premier plan et des familles et les soutenir par l'apport de capital patient et de conseils pour favoriser la croissance durable de leurs entreprises. Les relations et l'alignement sont au cœur de ce que nous faisons. Sofina détient des participations en Europe, en Asie et aux États-Unis dans divers secteurs, avec une attention particulière sur les Biens et services de consommation, la Transformation digitale, l'Éducation, les Soins de santé et les sciences de la vie ainsi que les Chaînes d'approvisionnement durables. Pour plus d'informations, visitez www.sofinagroup.com

Contact investisseurs, analystes et presse

Dirk Delmartino, Head of Communications
E-mail: info@sofinagroup.com et dirk.delmartino@sofinagroup.com
Tel.: +32 2 551 06 11 – Mob: +32 470 61 49 65

2 La NAV estimée au 31 mars 2024 reflète les valorisations actualisées obtenues des gestionnaires du portefeuille Fonds Privés après la clôture au 31 décembre 2023, ajustées afin de tenir compte des appels de fonds et des distributions intervenus depuis la date d'émission des derniers rapports reçus, ainsi que du cours de bourse des sociétés cotées détenues par ces fonds au 31 mars 2024. Cette NAV estimée reflète également le cours de bourse au 31 mars 2024 des investissements cotés de Sofina Direct, tandis que les investissements non cotés sont repris à leur juste valeur au 31 décembre 2023, à l'exception de Groupe Petit Forestier dont la valorisation a été revue sur la base du prix de vente convenu dans la convention de cession du 19 avril 2024 et afin de refléter une forte probabilité de réalisation de la vente de notre participation restante. Cette vente devrait être finalisée dans les prochains mois, après satisfaction des conditions suspensives. Le cas échéant, les taux de change à la date de clôture au 31 mars 2024 ont été utilisés.

3 Pour la méthode de valorisation de Groupe Petit Forestier, voyez la note de bas de page n°2.